



Tél. 06 85 82 66 43

E-Mail : arcroye2@gmail.com

Notre site : <http://www.arc-roye.com/>

Cher Ami (e) Archer,

Le moment du renouvellement de votre "licence 2023" du 1/09/2022 au 31/08/2023 est arrivé.

Une permanence sera tenue les 3 et 7/09 au jeu d'Arc du Stade Coël pour les renouvellements et les prises de nouvelles licences.

Pour le renouvellement de votre licence :

Vous allez recevoir un mail de la FFTA *une fiche de demande pré-éditée de renouvellement de votre licence que vous devez nous remettre complétée et signée (après avoir lu le questionnaire de santé « QS SPORT*).

Sur cette fiche il est également indiqué si votre certificat médical (valable 3 ans) est encore en vigueur ou si vous devez nous en fournir un nouveau.

Pour les nouveaux licenciés ADULTES:

Vous devrez fournir

***un certificat médical qui doit être daté de moins d'un an, précisant votre *aptitude à la pratique du tir à l'arc en compétition (et qui sera valable 3 ans)*.**

Pour les JEUNES :

*** La première année de licence vous devez présenter un certificat médical daté de moins d'un an, précisant votre *aptitude à la pratique du tir à l'arc en compétition*.**

POUR TOUT LE MONDE :

***Une photo d'identité (photo électronique envoyée par email possible) pour incrustation dans votre licence sur votre page personnelle du site de la FFTA.**

TARIF LICENCES 2022/2023 POUR LES ADHERENTS : vous avez le choix entre :

ANNEE

Catégories	TOTAL	2023
COMPETITION	111.00 €	
CLUB	92.00 €	
SANS PRATIQUE	46.00 €	
JEUNES	88.00 €	
POUSSINS	88.00 €	
Convention FFA-FFSU-UNSS	88.00 €	
DECOUV a/c 01/03/2023	44.00 €	

Les categories d'ages

	Adhérent(e) né(e)	Catégories d'âge	Age en 2023
Adultes	Avant le 01.01.1964 Entre le 01.01.1964 et le 31.12.1983 Entre le 01.01.1984 et le 31.12.2002	(S3) Senior3 (S2) Senior2 (S1) Senior1	60 ans et plus 40 à 59 ans 21 à 39 ans
Jeunes	Entre le 01.01.2003 et le 31.12.2005 Entre le 01.01.2006 et le 31.12.2008 Entre le 01.01.2009 et le 31.12.2010 Entre le 01.01.2011 et le 31.12.2012	U 21 U 18 U 15 U 13	18 à 20 ans 15 à 17 ans 13 à 14 ans 11 à 12 ans
Poussins	Après le 01.01.2013	U 11	10 ans et moins

NOTA : les chèques ne seront encaissés que début octobre.

ATTENTION : Lors des entraînements en salle (gymnase H. Boucher), changement sur place obligatoire des chaussures propres pour accéder sur le pas de tir.